



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étude de territorialisation des enjeux environnementaux et paysagers de la plaine de Crau :

- Une illustration concrète d'une interface « infrastructure/biodiversité » au sein de la DREAL
- Un outil d'accompagnement pour les porteurs de projet

Club Infra/Biodiv 4 novembre 2025

Plan de l'intervention (20 min)

► POSTURES

Pourquoi l'interface est-elle un sujet majeur pour la DREAL ?

► AU-DELÀ DES PRINCIPES

Une mise en application sur un territoire à fort enjeu : La Crau

Une étude innovante et expérimentale et des outils pratiques

► LES ENSEIGNEMENTS

Vision prospective, stratégie supraterritoriale : un atout pour soutenir les acteurs

Approche éco-paysagère : une opportunité pour concilier les enjeux

► QUESTIONS

**Porteuse de
politiques
publiques**



**Instructrice
« espèces protégées
& paysage »**



DREAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Prescriptrice
/ Contrôleur**



**Maître d'ouvrage
d'infrastructures
routières**



Renforcer les actions permettant de faciliter l'instruction :

- Faire émerger des projets de restauration des continuités écologiques
- Mieux faire connaître les enjeux et secteurs prioritaires
- Aider à améliorer la qualité des dossiers déposés par les MOA

**Porteuse de
politiques
publiques**



**Instructrice
« espèces protégées
& paysage »**



DREAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Prescriptrice
/ Contrôleur**



**Maître d'ouvrage
d'infrastructures
routières**

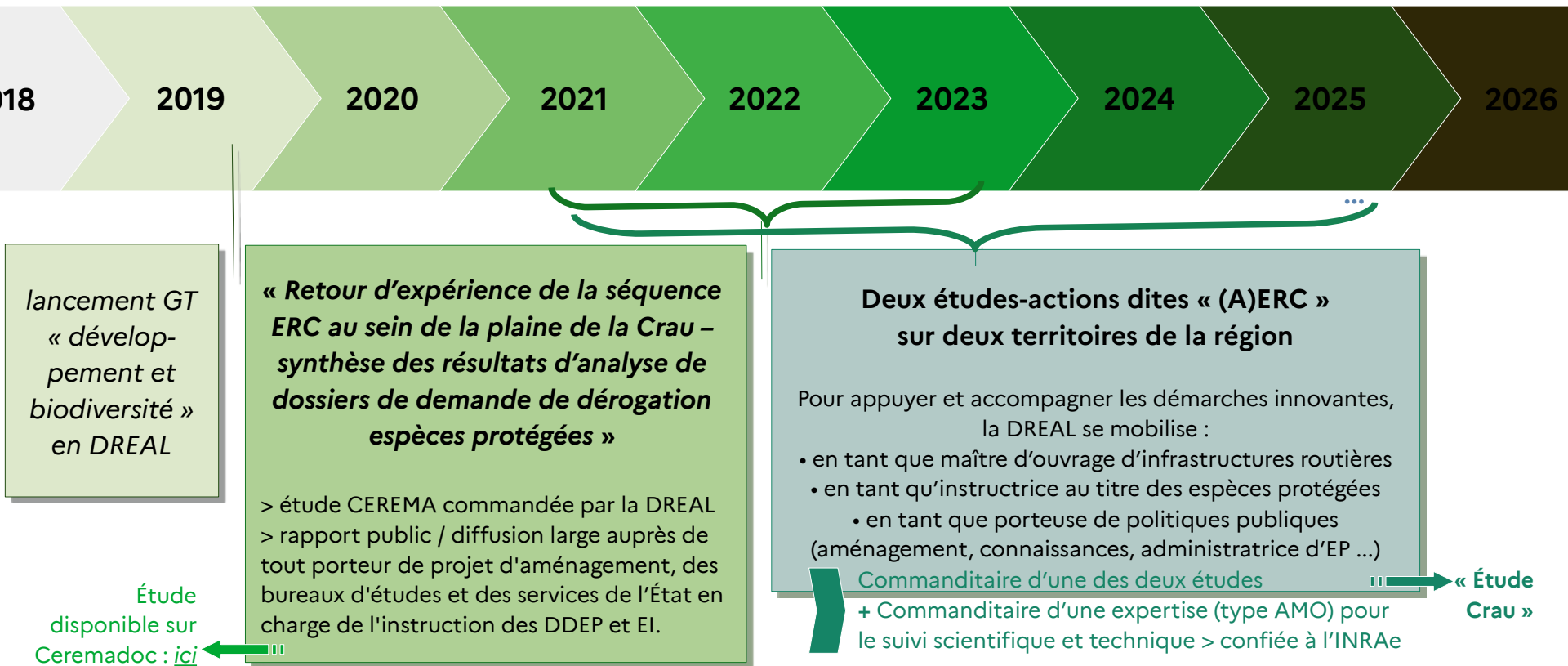


**Renforcement sur les
sujets**

environnementaux:

- en moyens internes dédiés
- en compétence

+ un programme d'AMÉLIORATION



L'étude est disponible sur le site de
la DREAL depuis juin 2025 :

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/etude-de-territorialisation-des-enjeux-a16291.html>

En téléchargement libre :

- Rapport de synthèse
- Cartes des vocations et des préconisations (en pdf au format A0)

bientôt :

- Folio (en pdf au format A3 R/V) destiné aux porteurs de projet pour utiliser l'étude

Sous conditions, via le formulaire :

- > Données SIG de l'étude

FG

Folléa-Gautier
paysagistes urbanistes

**TRANS
FAIRE**

« Étude Crau »

MOA : DREAL PACA

AMO : INRAe

prestataires/maîtrise d'œuvre : Folléa et Trans-Faire

Une démarche éco-paysagère

- > superposer enjeux paysagers et écologiques pour une meilleure intégration des enjeux !

Sur la plaine de Crau :

- Un territoire à **forte valeur écologique et paysagère** soumis à une **pression constante** (projets et aménagement) :

➔ **Risque de perte irréversible de valeur écologique**

- Une **concurrence entre projets structurants et petits projets** sur leur implantation et l'application de leur séquence réglementaire Eviter-Réduire-Compenser :

➔ **Risques de juxtaposition de projets sans cohérence écologique, de mise en échec des projets structurants, de raréfaction des parcelles compensatoires**

Plus globalement, pour les acteurs :

- **Complexité croissante** de mise en application de la séquence ERC,
- Prise en compte à améliorer des effets cumulés des différents projets et aménagements sur un territoire
- **Raréfaction** des parcelles pouvant accueillir de la compensation
- Effet de **dissémination des efforts** de compensation, sans cohérence et fonctionnalités écologiques pour le territoire

Objectifs de l'étude

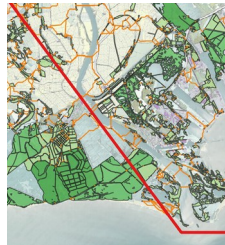
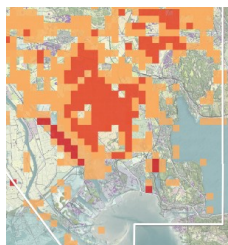
ENJEUX

- Rechercher un équilibre entre développement et préservation de la biodiversité
- **Définir une stratégie** éco-paysagère de recomposition des milieux, de compensation globale et de gestion écologique du territoire
- Développer des outils pour favoriser la **solidarité et coordination des MOa** des projets structurants

Du diagnostic à la définition d'objectifs de qualité écologique et paysagère



Un processus d'analyse identifiant les secteurs à enjeux pour la biodiversité et les paysages



Des orientations :
en carte et
objectifs



MÉTHODE

Traduction des orientations souhaitées en préconisations pour le territoire

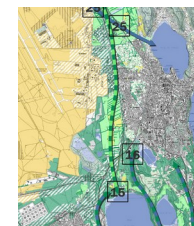
Des orientations :
en carte et
objectifs



**Un processus de travail cartographique passant
du MOS aux vocations**



**Carte des
préconisations**



3 groupes de préconisations

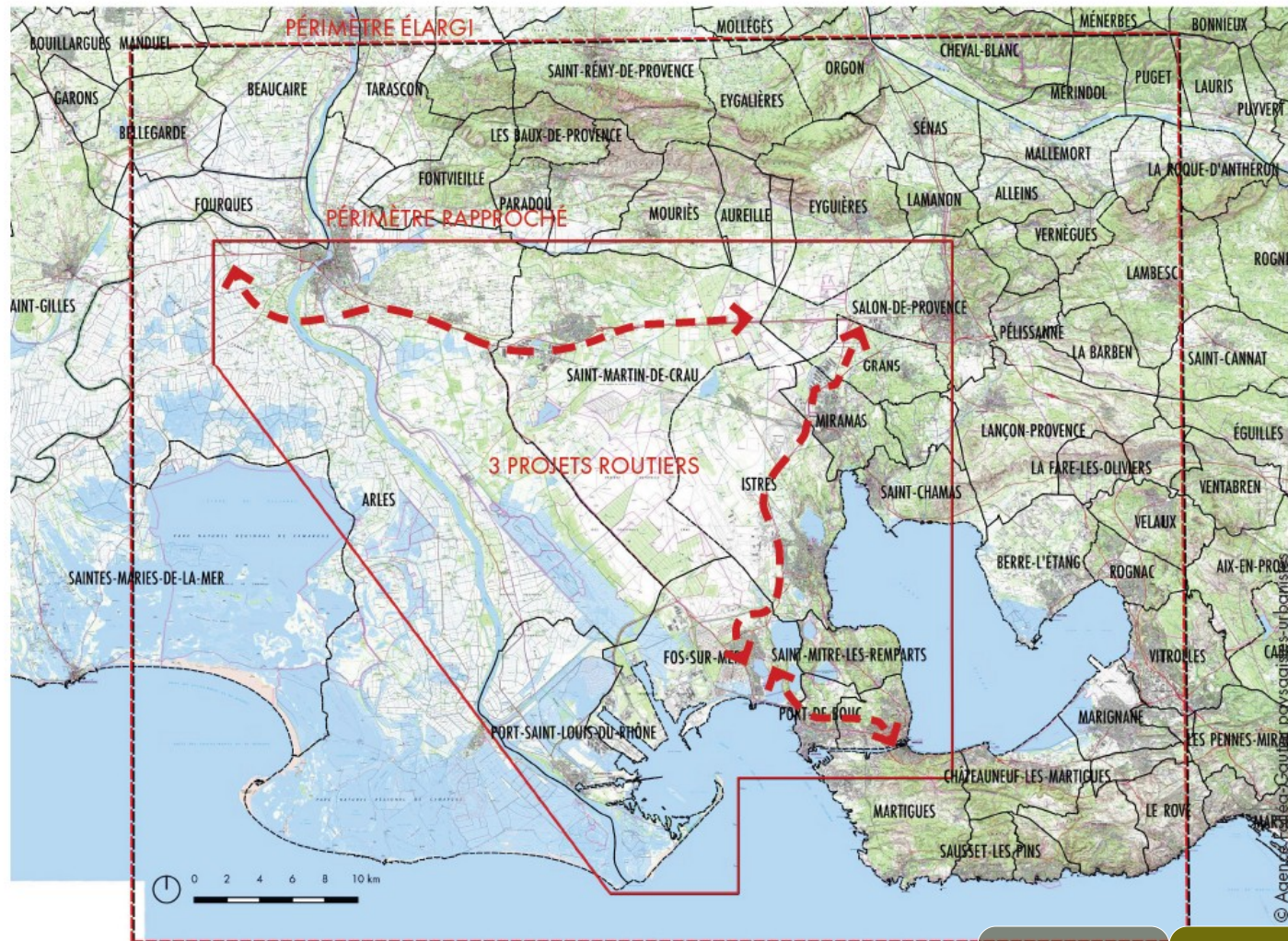


Une carte des préconisations

Aide à la lecture : Cette carte présente les préconisations s'appliquant à la conduite des projets, permettant d'aboutir aux vocations identifiées dans la carte précédente.

Précaution de lecture : Traduction d'une vision pour le territoire, les préconisations n'excluent pas des adaptations et des itinéraires différents dans la mise en œuvre des projets.

Périmètres de l'étude



Carte des préconisations

Des couleurs pour les types de milieux identifiés

P+	P	V	R	
				- Milieu en eau
				- Milieu humide
				- Culture irriguée
				- Prairie humide
				- Pelouse sèche
				- Bois

Carte des préconisations

Des hachurages pour les types de préconisations

P+	P	V	R	
				- Milieu en eau
				- Milieu humide
				- Culture irriguée
				- Prairie humide
				- Pelouse sèche
				- Bois

Carte des préconisations

Des flèches
représentant les
objectifs de
recomposition de
milieux et de
paysages



P+ P V R

				- Milieu en eau
				- Milieu humide
				- Culture irriguée
				- Prairie humide
				- Pelouse sèche
				- Bois

Quelle articulation avec la séquence ERC ?

V

«Mener des projets...
tout en **Valorisant**
les milieux et les
paysages»

Pour

l'environnement

des espaces à moindre valeur
écologique, à renforcer à l'occasion de
projets

Pour le paysage

des paysages du quotidien à mettre en valeur

Pour les projets

une zone préférentielle de mise en
oeuvre des projets dans une
logique 0 perte nette de
biodiversité

Pour l'environnement

des espaces à forte valeur
écologique, non reconstituables,
en termes de biodiversité,
à conserver

P

«**P**⁺rotéger et **P**⁺

les milie

... P
biod

EVITER

J'ai un projet ...

... je m'appuie sur l'étude pour
mieux connaître les enjeux
paysagers et écologiques

... je **spatialise** le scénario ou
projet pressenti et **évite**
prioritairement les zones P et P⁺

R

S'appuyer sur les mesures
environnementales des
projets ... pour **Réparer**
et reconstituer les milieux
et les paysages ...»

Pour l'environnement

des espaces dégradés à restaurer

Pour le paysage

des paysages déqualifiés et banalisés à
réparer

Pour les projets

une zone préférentielle de reconstitution
des continuités écologiques et
paysagères, notamment par la
compensation

Quelle articulation avec la séquence ERC ?

REDUIRE

J'ai un projet ...

- ... je m'implante prioritairement dans les zones « V »
- ... je prend en compte les recommandations de l'étude
- ... j'active des mesures d'accompagnement et de réduction sur les sous-trames à valoriser

P

« **P**⁺rotéger et **P**réserver les milieux et paysages ... pour maintenir la biodiversité et la qualité du cadre de vie »

Pour l'environnement

des espaces à forte valeur écologique, non reconstitués fonctionnels en termes de biodiversité, à protéger absolument

Pour le paysage

des paysages emblématiques à préserver

Pour les projets

une zone préférentielle dans laquelle on cherche à éviter les projets

R

S'appuyer sur les mesures environnementales des projets ... pour **R**éparer et reconstituer les milieux et les paysages ...»

Pour l'environnement

des espaces dégradés à restaurer

Pour le paysage

des paysages déqualifiés et banalisés à réparer

Pour les projets

une zone préférentielle de reconstitution des continuités écologiques et paysagères, notamment par la compensation

Quelle articulation avec la séquence ERC ?

V
«Mener des projets...
tout en **Valorisant**
les milieux et les
paysages»

Pour l'environnement
des espaces à moindre valeur
écologique, à renforcer à l'occasion de
projets

Pour le paysage
des paysages du quotidien à mettre en valeur

Pour les projets
une zone préférentielle de mise en
oeuvre des projets dans une
logique 0 perte nette de
biodiversité

P
«**P**⁺rotéger et **P**réserver
les milieux et paysages
... pour maintenir la
biodiversité et la qualité
du cadre de vie »

Pour l'environnement
des espaces à forte valeur
écologique, non reconstituables,
fonctionnels en termes de biodiversité,
à protéger absolument

Pour le paysage
des paysages emblématiques à préserver

Pour les projets
une zone préférentielle dans
laquelle on cherche à éviter
les projets

COMPENSER

J'ai un projet ...

... j'appuie ma **recherche
compensatoire** prioritairement sur
les zones « R » (trame et
proximité pouvant correspondre à
mon impact)

Pour les porteurs de projets et leurs bureaux d'études

- **Enrichir son évaluation environnementale** par des données à l'échelle territoriale : connaissance des projets et des enjeux écologiques et paysagers
- **Bâtir une séquence ERC** en tenant compte du territoire dans lequel le projet s'inscrit
- Rechercher une **convergence des séquences Éviter et Compenser** des différents projets à proximité



Quels enseignements ?

> pour le territoire

→ Améliorer et sécuriser son projet
→ Inscrire son projet dans une cohérence territoriale
(développement, écologie et paysage)

Pour l'ensemble des acteurs du territoire

- une **méthode pour approcher** les projets à l'échelle territoriale
- une **vision prospective** pour un territoire d'exception, qui dépasse les territoires administratifs de l'aménagement du territoire (collectivités)

Pour les collectivités

- une **ambition territoriale** associant la reconquête écologique et les grands projets du territoire
- une **aide à la prospective** territoriale et à l'élaboration des documents d'urbanisme
- une **vision** sur les possibilités d'accueil du territoire pour les nouveaux projets

Pour les porteurs de projets et les bureaux d'études

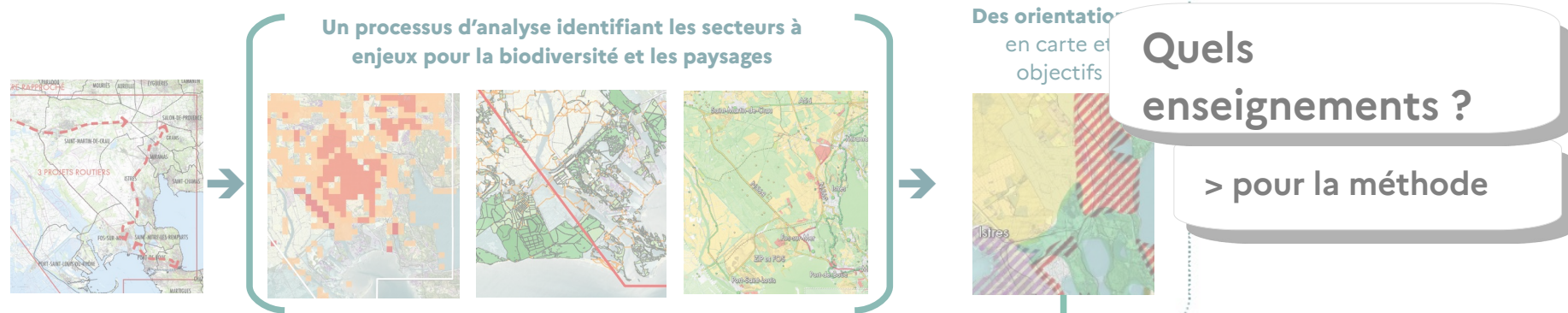
- une identification rapide des **enjeux écologiques et de paysage**
- des orientations pour accompagner la réflexion sur la démarche ERC des projets
- une cohérence territoriale participant à la sécurisation des projets

> pour le territoire

Pour la DREAL

- une vision de la **mutualisation** des effets des projets
- une **vision prospective** sur les possibilités de développement territorial au regard de la démarche ERC
- un **état des lieux** pour un suivi ultérieur à l'échelle du territoire
- un **outil** pour porter une **vision positive de la démarche ERC**

Du diagnostic à la définition d'objectifs de qualité écologique et paysagère



Traduction des orientations souhaitées en préconisations pour le territoire

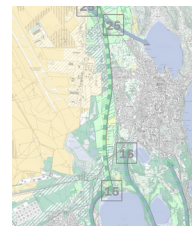
Des orientations :
en carte et
objectifs



**Un processus de travail cartographique passant
du MOS aux vocations**



**Carte des
préconisations**



Quels enseignements ?

**Pour la démarche
méthodologique
(connaissance,
science, ...)**

**Pour le territoire
et
ses acteurs/parties
prenantes**

Merci !

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Service Transports Infrastructures Mobilité (STIM)
&
Service Connaissance Aménagement Durable Évaluation (SCADE)

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille
Tél. 04 88 22 61 00
www.paca.developpement-durable.gouv.fr



L'étude est
disponible sur le site de
la DREAL depuis juin
2025 :
<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/etude-de-territorialisation-des-enjeux-a16291.html>

LES LIMITES DE L'ÉTUDE



L'étude ne se substitue pas :

- aux documents de planification ou aux projets de territoire.
- aux études environnementales (application de la séquence ERc) de chaque projet
- à la recherche et la localisation de secteurs de compensation.
La méthode diffère et nécessite des réflexions plus poussées à l'échelle du projet.
- à l'analyse des effets cumulés propre à chaque projet.

-

- L'étude ne traite ni le sujet de la compensation au titre de la loi sur l'eau ni celle relative aux activités agricoles.



Cette étude est :

- exploratoire et innovante, unique
- un document de connaissance et d'informations sur les enjeux
- une méthode d'analyse et un outil de réflexion pour la conduite des projets & aménagements futurs
 - un scénario illustré pour une vision supra territoriale cohérente à long terme.



L'état des projets
a été arrêté
en mai 2022.

II – UN TERRITOIRE AUX FORTS ENJEUX

Ce que fait la DREAL

Carte des projets pris en compte

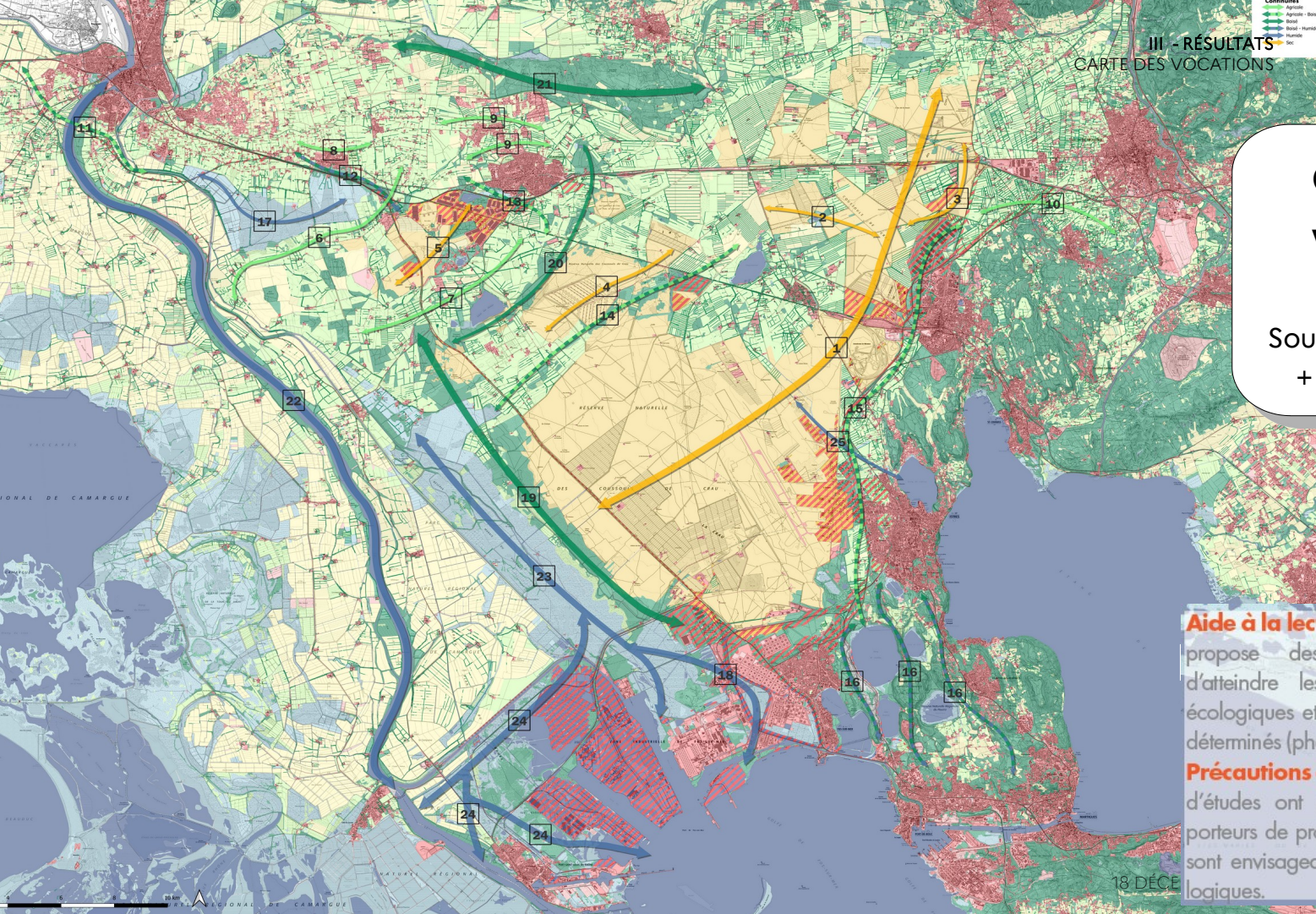

L'état des
projets a été
arrêté en
mai 2022.

Liste des projets arrêtée en mai 2022 :

- 34 Projets autorisés et en cours de réalisation.
- 17 Projets en cours d'instruction.
- 41 Projets à l'étude (projets potentiels).
- Les zones AU des PLU des communes recensées dans le périmètre opérationnel (source géoportail de l'urbanisme - certaines communes ne sont pas couvertes)]

Sources :

- Base de données de la DREAL.
- Base de données DDEP / étude CEREMA.
- Ateliers menés lors de la phase de diagnostic.
- Compléments ponctuels par les services de l'Etat.
- Géoportail de l'urbanisme



III - RÉSULTATS CARTE DES VOCATIONS

Carte des vocations

=

Sous-trames + Projets
+ Recomposition

Aide à la lecture : La carte des vocations propose des hypothèses permettant d'atteindre les 9 objectifs de qualité écologiques et paysagères précédemment déterminés (phases 1 à 3 de l'étude).

Précautions de lecture : ces hypothèses d'études ont pour but d'interroger les porteurs de projets, mais d'autres itinéraires sont envisageables s'ils suivent les mêmes logiques.